

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2010

829/10

L'an deux mille dix et le mardi 14 décembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Michèle DERSON, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN, Nadine SISTERNES,
MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSSE, Gérard BARO, Gérard BARRAU, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Stephan BOYER, Marcel BUISSON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Richard DRUILLE, Jacques DUSSEAU, Jean-Claude FADAT, Robert GAIRAUD, André GALINIER, José GINER, Rémy GLOMOT, Michel GUIRAO, Alain HUC, Philippe HUPPE, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Enriqué MATA, Michel MAS, Alain MICHEL, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Michel PREVOST, Ansiou REVALOR, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Philippe ROUGEOT, Alain RYAUX, Alain SENEGAS, François TAUPIN, Michel TRINQUIER

Absents excusés :

Mme, Monique MOLINIER
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, André FRETAY

SOUS-PREFECTURE

REÇU LE

30 DEC. 2010

SERVICE COURRIER

Objet : Budget syndical – Décisions modificatives

Monsieur le Président propose de procéder à un ajustement des crédits afin de pouvoir abonder suffisamment les chapitres concernés.

A cet effet, il soumet à approbation les décisions modificatives suivantes :

Chapitre 011 - article 6248 Divers :	- 30 000 euros
Chapitre 011 - article 61522 Entretien bâtiment :	- 40 000 euros
Chapitre 67 - article 673 Titres annulés sur exercices antérieurs:	+ 40 000 euros
Chapitre 65 - article 654 Pertes sur créances irrécouvrables:	+ 30 000 euros

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

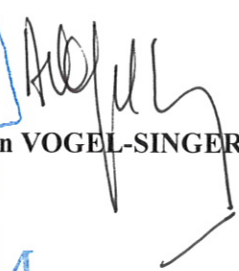
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE les virements et ouvertures de crédits tels qu'indiqués ci-dessus.

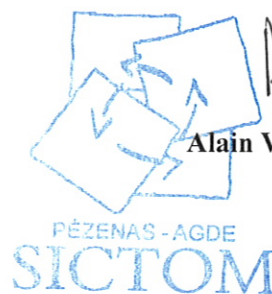
Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,



Alain VOGEL-SINGER



PEZENAS - AGDE
SICTOM